

Informations pour les directrices et directeurs d'UMR, de FR et d'IRL de l'Insmi, et responsables d'IRN de l'Insmi

Deux modes de financement sont possibles pour les postes rouges :

En 2026, un maximum de **60 mois** sera disponible. Les séjours seront soutenus

- soit sous forme de contrat à durée déterminée (avec ouverture obligatoire d'un compte bancaire en France et impliquant des charges sociales) ;
- soit sous forme de remboursement de frais de mission via les laboratoires (impliquant notamment l'application de la réglementation applicable aux missions), soutenus à hauteur d'un forfait de 3 000€ par mois de séjour alloués par l'Insmi sous forme de crédits de fonctionnement et d'investissement (FEI).

Transmission des dossiers à l'Insmi :

- Direction des UMR : les dossiers de candidature soutenus par le laboratoire devront être classés par ordre de préférence avec, pour chaque dossier, l'indication du mode de financement (CDD ou forfait) privilégié au regard du profil d'invité proposé. Merci de remonter l'intégralité des dossiers pour lesquels l'unité a écrit une lettre d'invitation.

- Direction des FR : les dossiers de candidature soutenus par la fédération de recherche d'accueil devront être classés par ordre de préférence avec, pour chaque dossier, l'indication du mode de financement (CDD ou forfait) privilégié au regard du profil d'invité proposé. Les dossiers contiendront également l'accord-écrit des directrices et des directeurs des laboratoires gestionnaires du projet. Merci de remonter l'intégralité des dossiers pour lesquels l'unité a écrit une lettre d'invitation.

NB : Pour les FRA, l'accueil ne pourra se faire que dans l'UMR porteuse de la FRA ; l'UMR intégrera les dossiers éventuels de la FRA concernée à son classement.

- Direction des IRL, responsables d'IRN : les dossiers de candidature soutenus par l'IRL ou l'IRN devront être classés par ordre de préférence.

Date limite des remontées à l'Insmi :

31 octobre 2025

à l'adresse : insmi.international@cnrs.fr

avec [postes rouges] dans l'objet du courriel.